

saint Etienne s'acquitta de son ministère. L'équité, en matière d'argent engendre l'estime, non la louange.

Saint Luc avait donc raison quand il écrivait que le diacre Etienne faisait des prodiges et des miracles parmi le peuple. A la vérité, il ne dit point les malades qu'il a guéris, ni les morts qu'il a ressuscités, mais, prodige d'un autre genre et non moins admirable, comment il sut s'attirer non seulement l'approbation, mais la vénération du peuple en administrant le trésor de l'Eglise.

Etienne faisait d'autres miracles encore plus rares et plus inouïs.

Comme je l'ai dit, en vertu de la commission qu'il avait reçue, le diacre était chargé de diriger les veuves qui vivaient séparées du monde : il avait à les instruire, à les consoler, à traiter souvent avec elles, par conséquent. Bourdaloue insiste avec complaisance sur la régularité et l'intégrité inviolable dont Etienne fit profession dans une charge aussi difficile et aussi exposée à la censure. On dirait que ces vertus étaient rares de son temps : " Quoique l'engagement où se trouvait saint Etienne de converser avec un sexe si faible lui-même et si capable d'affaiblir les plus forts, soit une de ces fonctions qui, dans tous les temps, ont donné plus de prise à la médisance, par un effet tout opposé, c'est ce qui augmente l'opinion et la haute estime qu'on a conçue de sa personne. Sa réputation est si bien établie, que la plus rigide censure est forcée sur ce point de le respecter. Etienne, à la fleur de son âge et dans l'exercice de son ministère, converse avec les femmes, dirai-je sans scandale ? c'est peu, si vous le voulez ; dirai-je sans reproche ? c'est beaucoup ; dirai-je sans soupçon ? c'est encore plus ; mais ce n'est point assez : car il le fait avec honneur, il le fait avec fruit, il le fait avec une édification qui se communique à toute l'Eglise : voilà ce qui approche du miracle."

Et pour bien montrer ce qu'il y a de vraiment prodigieux à voir Etienne respecté, révérend, canonisé par la voix publique dans un ministère où les plus saints sont exposés à la calomnie, Bourdaloue cite le témoignage de saint Jérôme. Avec quelque amertume, le solitaire se plaint que, malgré sa prudence et sa réserve, on ait réussi à noircir sa conduite : Avant que je ne connusse sainte Paule, dit-il, le monde entier n'avait de vœux et de soucis que pour